

ASSURart

L'ART D'ASSURER

NOUVEAU PROGRAMME D'ASSURANCE POUR LES MEMBRES DE AAAPNB!

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) a négocié pour vous un programme d'assurance auprès d'ASSURART.

ASSURART est un courtier d'assurance spécialisé dans le monde des arts, de la culture et du divertissement.

Ce programme d'assurance vous donne accès aux protections suivantes, à un tarif préférentiel* :

- Responsabilité civile
- Objets d'art et de création à l'atelier, en transport et lors d'exposition
- Instruments de musique
- Biens utilisés pour vos activités professionnelles (outils, équipements, matériel, ordinateur, appareils photo, etc.)

Couverture mondiale disponible

ASSURART peut aussi vous offrir :

- Assurance pour un projet d'art public
- Assurance médiatique et de responsabilité professionnelle
- Assurance cyber
- Assurance juridique

Sachez que bon nombre d'organismes du milieu des arts, de la culture et du divertissement font appel aux services d'ASSURART pour leurs besoins d'assurance. Que ce soit pour une assurance commerciale, de responsabilité des administrateurs et dirigeants ou encore pour un événement, l'équipe saura vous conseiller.

Pour obtenir une soumission : [formulaire de demande](#)

Pour plus d'information : 1 855 382-6677/assurart.com

***certaines conditions d'admissibilité s'appliquent.**